



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR
L'ANIMATION PARASCOLAIRE
Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge
Tél. 022 304 57 00 Fax 022 304 57 01
correspondance : case postale 2056
giap.parascolaire@acg.ch - www.giap.ch

Collaboratrices et collaborateurs pour encadrer des enfants de 4 à 12 ans

Horaire :

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 11h15 à 13h35 (2h20) et,
éventuellement, de 15h45 à 18h05 (2h20).

Profil

Vous devez **impérativement répondre aux critères suivants** :

- Formation post-obligatoire certifiée (type CFC, etc.) ou expérience professionnelle de plus de 2 ans dans le domaine socio-éducatif
- Maîtriser la langue française orale et écrite (niveau B2 minimal requis)
- Avoir la capacité et la volonté de travailler activement en équipe
- Avoir 18 ans révolus, nationalité suisse ou permis valable
- Bénéficier d'une bonne santé
- Pouvoir consommer quotidiennement la nourriture de la restauration collective
- Résider sur le Canton de Genève ou dans un rayon de 15 km maximum

Dossier :

Pour être acceptée, **une candidature doit impérativement comporter** :

- Lettre de motivation, CV avec photo
- Copie de toutes les pièces justificatives liées au CV (diplômes, attestations de travail)
- Copies des cartes : identité/passeport/permis de séjour

Les pièces doivent être lisibles en langue française.

Contact :

Mail giap.recrutement@acg.ch

Voie postale: GIAP – Bd des Promenades 20 – CP 2056 - 1227 Carouge

Il ne sera répondu qu'aux candidatures dont le dossier remplira les exigences mentionnées ci-dessus. Aucune réponse concernant les dossiers de candidature et les résultats du stage ne sera communiquée par téléphone.

L'entrée en fonction sera subordonnée à la validation d'un stage de 2 jours.

Les nouveaux/nouvelles collaborateurs-trices travailleront en qualité de remplaçant-e ou suppléant-e avant d'être engagé-e-s avec un contrat à durée indéterminée. Le taux d'activité maximum auquel peut prétendre un-e collaborateur-trice nouvellement engagé-e est de 23.75%.
